

## ATELIER MODERNISATION DU SYSTEME D'INFORMATION

CARRY LE ROUET LE MERCREDI 19 ET JEUDI 20 OCTOBRE 2022

### COMMENTAIRES- QUESTIONS- REPONSES

*Ce document reprend en supplément du PPT/PDF ayant servi de support à l'atelier Modernisation du SI et du document synthétique de rendu, les commentaires principaux des animateurs, les principales questions des participants et les principales réponses apportées*

#### • **Synthèse pourquoi Projet Modernisation SI**

Suite à la publication de l'article dans le Vital'ité de septembre 2022 et le document « La modernisation du système d'information : pourquoi ? » diffusé en amont aux participants du regroupement, les motivations et la nécessité absolue d'une modernisation du SI sont comprises par l'ensemble des participants de l'atelier.

#### • **Alternatives**

L'alternative « Créer un département informatique interne » et son coût annuel (750.000 à 1.000.000 € annuel) choisie par d'autres fédérations, est bien perçue comme inadaptée vu la taille de la FFRS et des risques majeurs (départs des informaticiens après 2 à 3 ans)

Les intégrateurs qui ont reçu le cahier des charges ont dans leur ensemble confirmé lors des différents entretiens, la qualité du CDC (très rare dans ce marché IT français et particulièrement dans la niche des fédérations sportives). Ils considèrent que c'est une opportunité « exceptionnelle » pour la FFRS de pouvoir faire une refonte complète de son système d'information, là où beaucoup d'autres se limitent à ajouter/remplacer un seul applicatif/module avec les problèmes d'intégration que cela peut engendrer.

#### • **CDC et Lots**

Les participants découvrent la structure du cahier des charges avec :

- Près de 150 pages de description de l'existant de par l'absence de documentation TELEMAT
- L'importance des annexes Grille des prix et Grille des fonctionnalités détaillée (avec pour certains lots près de 200 fonctionnalités demandées)

#### • **Avantages pour les CORERS/CODERS/Clubs et nos salariés**

Les avantages globaux sont bien compris :

- Gain de temps (pour nos dirigeants élus et pour nos salariés)
- Gain en efficacité (fini les Excel à 500 lignes, les e-mails dans tous les sens, ....)

Les participants « découvrent » que les nouveaux applicatifs FFRS360 seront « offerts » aux CORERS, CODERS et clubs

- **FFRS360 CRM** : logique puisque c'est le « remplacement largement amélioré » de TELEMAT
- **FFRS360 COMPTA** : le logiciel comptable comportant comptabilité générale multi-exercices, prévisionnelle/budgétaire, analytique et de tiers (comptes individuels clients= adhérents/licenciés) qui sera sélectionné à l'issue du marché en cours ; des POC d'intégration en novembre 2022 détermineront si l'intégration avec les 3 principaux logiciels utilisés par certains clubs (voir enquête/sondage déjà effectuée) : CIEL, BASICOMPTA et ASSOCONNECT est possible ou non.
- **FFRS360 CMS** : le logiciel DRUPAL permettant de créer un sous-domaine pour le CORERS/CODERS ou club qui le souhaite ; le type de contenu (actualités, ...) fera l'objet de l'analyse du COTEK 48 ; des formations seront nécessaires pour les structures qui ne disposent pas de site actuel ni de ressources à priori formées à la gestion d'un contenu CMS.
- **FFRS360 COMMUNICATION** : le logiciel Communication permettant à un CORERS, CODERS, Clubs de créer des campagnes marketing (vers les adhérents mais également des prospects) avec l'aide/support des salariés administratifs de la FFRS

Le processus de la **licence/adhésion dématérialisée avec paiement en ligne** intéresse fortement les participants ; les échanges pendant l'atelier et après l'atelier mettent en avant la nécessité d'harmoniser les « exceptions pas très logiques » de certains tarifs clubs : paiement fractionné, paiement dégressif suivant la date d'adhésion, remise particulière, ... mais aussi la réservation pour les activités où le nombre de participants est limité (ex : piscine)

Le processus de **gestion des formations** suscite également de nombreuses questions : qui a le droit d'ajouter des « candidats » stagiaires, ... : la possibilité pour un licencié de marquer, via son espace personnel dans FFRS360 CRM, son intérêt pour un parcours de formation ou un M2 spécifique est jugée très intéressante. Le bilan financier d'un stage accessible à tous est jugé très positivement car beaucoup d'animateurs n'ont pas la moindre idée du coût pour la FEDE, le CORERS ou CODERS (structure organisatrice) ou le club (si les frais de déplacement sont pris en charge) de leur parcours de formation.

Le processus de **gestion des séjours** suscite des questions : peut-on gérer les contrats de vente, les acomptes, ... et qui perçoit les différents montants payés par les participants : comme pour la gestion des licences avec paiement en ligne, le participant paiera/pourra payer via son espace personnel : le montant total sera perçu par la FFRS avec reversement dans les 24 heures à la structure organisatrice (CORERS, CODERS ou club). Le bilan financier d'un séjour accessible à tous est jugé très positivement

Le processus de **workflow/distribution des documents entrants et de rédaction/validation/signature des documents sortants** suscite des questions : le nombre de questions/sous-demandes est-il illimité, une réponse à une sous-demande peut-elle être envoyée sans que les autres réponses aux autres sous-demandes ne soit finalisé : il s'agit de pur paramétrage au cas par cas, par l'utilisateur en charge de cette occurrence ; la traçabilité est totale (qui a fait quoi) et des alertes permettent d'indiquer les occurrences non finalisées dans un délai préparamétré

Certains soulignent, à juste titre, qu'il s'agit d'un changement complet de paradigme, de mode de fonctionnement, que certains jugeront peut-être comme trop intrusif.

## • **Phasage (et avancement du projet)**

Le projet a démarré en octobre 2021 avec l'analyse de l'existant (AS IS), puis l'analyse des besoins futurs (TO BE), la rédaction du cahier des charges et de ses annexes, l'analyse des offres reçues jugées valides, leur soutenance, les CDC BAFO et les réponses BAFO, avec in fine les principales phases d'implémentation qui viennent d'être attribuées à deux fournisseurs.

Les prestations de cadrage, de POC d'intégration et de spécifications détaillées commencent dès lors la semaine du 24/10.

Un planning détaillé de ces premières phases sera connu vers le 15/12 ; il sera évidemment communiqué à toutes les structures.

## • **Gouvernance du projet**

Une forte implication de personnes issues des CORERS, CODERS et clubs est bien prévue dans les différentes phases d'implémentation : sessions d'analyse avec le(s) fournisseurs et/ou l'équipe projet, participation aux premiers pilotes, ...

La formation des territoires est un facteur important du succès de ce projet ; nous y reviendrons en temps utile pour vous informer des méthodes utilisées étant donné que le rôle de(s) fournisseurs est de fournir une documentation administrateur, une documentation utilisateur pour les utilisateurs du siège et de former l'équipe projet (« train the trainer »)

## **Divers**

L'atelier se termine avec des questions et échanges sur trois grands sujets fondamentaux

### **Analyse des risques**

Une analyse des risques a été opérée dès le début de projet ; les principaux points sont :

#### Risque financier

- le bureau a été informé dès le départ que le budget serait supérieur à 1.000.000 € HTVA ; les candidats ont été informés du budget estimé et les offres reçues ont confirmé les estimations du chef de projet
- la procédure de marché apparentée à un marché public, avec des prix forfaitaires par lot, doit nous prémunir d'une dérive budgétaire du projet

#### Risque humain

- une réticence au changement a été perçue dès le départ chez la plupart des salariés administratifs (bien normal vu que pour certains TELEMAT est la seule application de gestion de leur carrière professionnelle)
- Un renforcement de l'équipe de direction et salariée a été demandé dès le départ pour atténuer ce risque, avec des nouveaux profils (administrateur IT, responsable administrative, ...) ayant une expérience du monde de l'entreprise
- Une volonté de créer progressivement une équipe administrative multi-disciplinaire, et de s'éloigner d'un fonctionnement en îlots, a été jugée indispensable

### Risque technologique

- Les candidats ayant reçu le cahier des charges sont tous des leaders dans leur domaine et ont du prouver leur compétence (références comparables, méthodologie de gestion de projet, CV's des collaborateurs proposés,...
- De plus l'application proposée en réponse à un ou plusieurs lots, doit reposer sur un éditeur leader du marché mondial et français, pour optimiser la pérennité et l'évolution (par rapport à des nouveaux standards informatiques) de la solution implémentée
- Chaque candidat a dû également prouver sa solvabilité financière (qui est un critère d'exclusion au niveau de l'analyse comparative des offres)

### Risque gouvernance

- Le bureau agit comme comité de pilotage du projet
- Un comité technique transversal (COTEK) composé notamment des « nouveaux profils » engagés, sous la direction du chef de projet, a pour mission d'accompagner le(s) fournisseurs dans la phase d'implémentation avec notamment la validation des livrables
- D'autres groupes de travail seront créés progressivement : COTEK 48, groupe communication, ...

### **Budget de ce projet**

A ce jour le budget prévisionnel de ce projet est le suivant :

- 2.000.000 € TVA comprise (qui est non récupérable) comme investissement (= immobilisation incorporelle) composé à 90% de prestations de services (analyse, paramétrisation, développement, installation, documentation, formation, gestion de projet)
- 500.000 € TVA comprise de coûts récurrents comportant
  - Les droits d'utilisation annuels de certains logiciels (\*1)
  - La maintenance curative et évolutive
  - Le coût d'hébergement de l'ensemble des applications chez un hébergeur

Ces montants sont des montants maxima ; d'ici à fin janvier 2023, en fonction des résultats du cadrage, des POC d'intégration et de deux CDC complémentaires, les montants prévisionnels plus ou moins définitifs seront connus

*(\*1) : jusqu'à il y a une quinzaine d'années, les principaux logiciels du marché s'achetaient (prenons l'exemple à 100) avec une maintenance annuelle (curative et/ou non évolutive) de 20 en général*

*Aujourd'hui, le modèle économique a complètement changé ; les logiciels ne sont plus vendus par le fournisseur, mais le client paie un droit d'utilisation annuel (prenons 25 comme exemple) comportant également la maintenance curative et évolutive*

*Dans ce nouveau contexte, même pour TELEMAT, nous avons payé en 13 ans un droit d'utilisation total de près de 1.300.000 € TTC.*

### **Financement du projet**

L'atelier Ressources financières étudie les différentes alternatives réalistes envisageables